Field d'initiation du Club St-Lois du chien d'arrêt du 21 juillet 2018

Bulletin d'engagement

Propriétaire	:
Conducteur	:
Tel	:

	_
	_

[•] Mettre une croix dans la case correspondante

Engagements / chiens:

(Boisson non comprise)

Enfants de -12 ans : x 5,00 € = €

TOTAL =€

<u>Responsabilités</u> - Les propriétaires, présentateurs et toutes personnes les accompagnant sont entièrement responsables des accidents, dégradations qu'ils commettraient. L'engagement à ces épreuves implique qu'ils renoncent par avance à tout recours contre le Club et ses organisateurs.

Libeller le chèque à l'ordre du "Club Saint-Lois du Chien d'Arrêt" À retourner avant le 14 juillet 2018 auprès de

Martine LIOT, La Campagne, 115 route deTorigni. 50810 Saint-Germain d'Elle Tel: 06.43.36.19.39